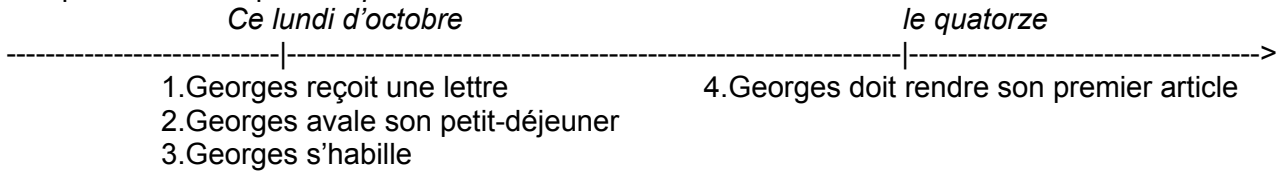


LA CHRONOLOGIE DU RÉCIT

Qu'est-ce que la chronologie ?

C'est la succession des événements dans le temps ; la chronologie d'une histoire suit l'ordre du temps.

Ex : *Ce lundi d'octobre* commençait bien pour Georges, il venait de recevoir sa lettre d'embauche dans le journal de la région. Tout en s'habillant, il avala un rapide petit-déjeuner. Il devait rendre son premier article pour *le quatorze*.



L'action 1 est antérieure à l'action 4. L'action 4 est postérieure à l'action 1.
Les actions 2 et 3 sont simultanées.

I. La chronologie du récit

L'ordre du récit (ou de la narration) est l'ordre dans lequel les événements sont racontés. Le narrateur peut bouleverser l'ordre chronologique de deux manières :

1) le retour en arrière : il raconte un événement qui a eu lieu avant un événement déjà raconté.

Ex : Depuis deux mois, Georges travaillait sans relâche, il enchaînait les articles sur cette guerre qui n'en finissait pas. Un jour pourtant, il ne réussit pas à se lever. Il fit appeler le médecin qui le soignait depuis son enfance. *Il n'avait que huit ans quand le docteur Mathieu était arrivé en pleine nuit pour le sauver d'une mauvaise grippe qui avait failli lui coûter la vie. Reconnaisant, Georges n'avait pas voulu que quelqu'un d'autre s'occupât de sa santé depuis.*

L'antériorité est souvent marquée par des indications temporelles (.....) et l'emploi de

Le retour en arrière a souvent pour fonction

2)l'anticipation : le narrateur évoque un événement avant le moment où il se situe dans l'histoire.

Ex : Georges se remet peu à peu et reprit ses occupations habituelles. Il ne savait pas que la maladie gagnait insidieusement du terrain et *qu'elle allait bientôt stopper net toutes ses espérances.*

Dans ce cas, le lecteur ne se demande plus ce qui va se produire mais

II. Le rythme du récit

C'est le rapport entre le temps de l'histoire(c'est à dire la durée fictive des événements racontés, comptée en jours, mois, années,etc) et le temps du récit (compté en lignes ou en pages).

1)Pour que le temps du récit soit plus court que le temps de l'histoire, le narrateur peut utiliser :

a) le sommaire : le narrateur résume les événements en quelques lignes.

Ex : Pendant trois ans Georges voyagea beaucoup, envoyant au journal des carnets de voyage qui paraissaient toutes les semaines.

b) l'ellipse narrative : certains événements sont passés sous silence.

Ex : Georges avait trente ans quand il quitta Paris, il ne retrouva la capitale qu'à trente-cinq ans.

2) Pour que le temps du récit soit plus long que le temps de l'histoire, le narrateur peut détailler précisément les actions, insérer des passages ou, intervenir par ses commentaires.

Ex : Georges ouvrit sa fenêtre. Les toits de Paris blanchissaient sous le feu du soleil levant et le dôme des Invalides étincelait. Seuls le bruit de quelques voitures et le roucoulement des pigeons troublaient le silence.

3)Quand le temps du récit et le temps de l'histoire sont à peu près équivalents, on parle de scène. Ce sont souvent des passages qui comportent des dialogues.